|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

**Contrat de Collaboration**

**No: 128188**

entre

**Promotion Santé Valais**
Emilie Morard

Coordinatrice

Rue de la Porte-Neuve 8

CH-1950 Sion

et

Centre e-learning HES-SO Cyberlearn

TechnoArk 3

3960 Sierre

**« Cyberlearn : Mise à disposition d’une plateforme Moodle et production de 2 contenus Flashlearn»**

1. Introduction

Ce contrat est passé entre le Centre e-learning HES-SO Cyberlearn et la Promotion Santé Valais (PSV)

1. Objectif

PSV souhaite disposer d’une plateforme Moodle. Cyberlearn intervient pour mettre en place l’hébergement de l’applicatif, assure la personnalisation et le maintien du Moodle de PSV. Cyberlearn forme et assure un service d’helpdesk pour les administrateur·trice·s de la plateforme Moodle et met à jour l’applicatif. Cyberlearn forme les formateurs·trices.

Cyberlearn intervient également pour produire 2 Flashlearns

CAHIER DES CHARGES

* Installation, déploiement et paramétrisation d’une plateforme Moodle
* Réalisation du design de la plateforme Moodle (optionnel)
* Formation du·des administrateur·trice·s
* Mise à disposition du service d’helpdesk (5 jours sur 7 durant les heures de bureau) pour les administrateur·trice·s (forfait par année optionnel)
* Maintien et mise à niveau de l’applicatif une fois par année (forfait par année)
* Production de 2 contenus pilotes de type Flashlearn

Remarques :

* Le forfait de maintenance est conclu pour une durée indéterminée, à dénoncer trois mois avant la fin de l’année civile pour l’année suivante.
1. Planning

Dès que possible.

1. Administratif

Modalités de paiement : Le montant du mandat est facturé en deux fois, première fois au lancement du projet (50% du montant total), solde après validation du projet.

1. Définition des coûts déterminants de réalisation

|  |  |
| --- | --- |
| Libellé | Montant (CHF) |
| Installation, déploiement et paramétrisation d’une plateforme Moodle  | 2’640 |
| Formation des administrateur·trice·s | 1’650 |
| Formation des formateurs·trices | 880 |
| Mise à disposition du service d’helpdesk pour les administrateur·trice·s (Forfait annuel) | 880 |
| Maintien et mise à niveau de la plateforme une fois par année (Forfait annuel) | 2’640 |
| Création de 2 Flashlearns pilotes | 9’800 |
| Hébergement et design personnalisé (forfait annuel, design optionnel, à discuter) | 1’500 |
| **Total** | **19'990 CHF** |
|  |  |

**Remarques :**Toute demande supplémentaire sera facturée : 70/heure
Les modifications effectuées après validation des contenus seront facturées : 70/heure

1. Identification du proposant

Organisme responsable du projet : Centre e-learning HES-SO Cyberlearn

Chef de projet :  Thomas Steiner Signature :

Responsable de l’institut : Laurent Sciboz Signature :

Lieu et date : Sierre, le 18.09.2023

1. Pour accord

La société ou l’organisme soussigné certifie avoir reçu et accepté les "Conditions générales" régissant les contrats en collaboration entre les écoles de la HES-Valais et l'économie.

Elle accepte également les conditions financières définies ci-dessus.

**La Taxe sur la Valeur Ajoutée n'est pas comprise dans les coûts définis et sera facturée en supplément.**

Lieu et Date : Timbre et signature

de la société